

REGLEMENT CONCOURS IA POUR LE BATIMENT 2026

PREAMBULE

L'intelligence artificielle s'intègre progressivement dans les métiers du bâtiment.-Quelles sont les solutions déjà utilisées par les professionnels qui font évoluer leurs pratiques ? Quels sont les outils prometteurs en développement ? Parmi ces solutions, lesquelles contribuent à la décarbonation du secteur du bâtiment ?

A l'occasion du festival "IA avec nous", initiative de la Région des Hauts-de-France, deux experts régionaux s'associent pour booster l'IA dans le bâtiment et ses apports pour la décarbonation du secteur au travers du concours IA pour le bâtiment 2026.

Le CD2E, pôle d'excellence régional de l'éco-transition et centre de ressources national du réseau bâtiment durable en lien avec plus de 3000 professionnels. EuraTechnologies, est un hub de startups et d'innovation leader qui réunit une communauté de 300 entreprises tech, 200 startups, labos, écoles, fablabs et investisseurs.

Les fournisseurs de solutions pour le bâtiment intégrant de l'IA, start-up et étudiants peuvent candidater au concours IA pour le bâtiment 2026.

L'objectif : Mettre en avant des solutions IA pensées pour les professionnels du bâtiment et pouvant participer à la décarbonation du secteur en Hauts-de-France.

Contact informations : Aude CATOIRE, consultante batiment durable cd2e :
a.catoire@cd2e.com – 06 01 70 08 02

ARTICLE 1 - OBJET DU REGLEMENT

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions et les règles de participation à l'appel à candidatures. Les organisateurs se réservent le droit de modifier les règles à tout moment, y compris la durée de l'appel à candidature. Il est conseillé aux participants de consulter régulièrement les règles.

ARTICLE 2 - DESCRIPTION DE L'APPEL À CANDIDATURES

L'appel à candidatures donne aux participants la possibilité de proposer leur candidature pour le concours IA pour le bâtiment 2026. La participation à l'appel à candidatures est entièrement gratuite, sans obligation d'achat. La participation à l'appel à candidatures implique l'acceptation pleine et entière du règlement.

Avec le soutien de :

Les participants

La participation à l'appel à candidatures est ouvert :

- aux entreprises inscrites au registre du commerce du pays dans lequel leur siège est établi
avec une police d'assurance professionnelle valide,
- aux start up
- aux étudiants

Les participants ne peuvent prendre part à l'appel à candidatures qu'une seule fois.

La durée de l'appel à candidatures

La participation à l'appel à candidatures est ouverte du **30 avril au 24 mai 2026**.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier la durée de l'appel à candidatures, si les exigences opérationnelles l'exigent, pour une durée raisonnable qui sera communiquée aux participants.

Les attendus et le calendrier de l'appel à candidatures

L'appel à candidatures est divisé en deux phases :

Une phase d'application via

- Un formulaire de candidature – accessible ici : [Candidature concours IA pour le bâtiment 2026 – Remplir le formulaire](#)
- Une présentation .pdf de maximum 10 diapositives

Ces éléments sont à envoyer à l'adresse par mail : a.catoire@cd2e.com

Une phase de présentation avec un pitch de 5 minutes + questions devant le jury le 05 juin matin en visioconférence ou en présentiel pour les candidatures présélectionnées.

Les organisateurs informeront les candidats présélectionnés par courrier électronique le 29 mai 2026. Le jury de sélection finale décidera des candidats lauréats du concours qui seront informés des résultats le 16 juin lors d'un événement d'annonce du palmarès du concours.

Les critères de sélection

Les critères de sélection sont principalement basés sur :

Avec le soutien de :

- La pertinence des solutions / services proposés pour le secteur du bâtiment
- L'apport des solutions / services pour la décarbonation du secteur
- La scalabilité des solutions / services (son potentiel de reproductibilité).
- La complémentarité et la solidité de l'équipe

Une attention toute particulière sera portée aux impacts environnementaux générés par le développement et l'usage des solutions / services.

ARTICLE 3 – DOTATIONS

Mise en avant de la solution par le CD2E

- Publication d'un article dédié aux résultats du concours dans la newsletter du CD2E (diffusée à 4000 abonnés).
- Intervention lors d'un événement organisé par le CD2E ou ses partenaires (ex. : table ronde, présentation lors d'un salon, ect).
- Mise en relation qualifiée avec les adhérents du CD2E (réseau de plus de 300 adhérents).

Accompagnement du déploiement de la solution par EuraTechnologie

- Accès à un programme de structuration (ex. : ateliers sur la levée de fonds, la propriété intellectuelle, le développement commercial).
- Conseils personnalisés avec des experts en innovation et en croissance d'entreprise.

ARTICLE 4 - CONFIDENTIALITÉ

Les informations communiquées par les participants seront utilisées pour les besoins des phases de sélection de l'appel à candidatures dans le cercle intérieur du jury. Les informations communiquées en dehors de ce cadre seront préalablement validées par les participants.

ARTICLE 5 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Avec le soutien de :

Les participants s'engagent à ce qu'aucun des documents ou éléments transmis dans le cadre de l'appel à candidature ne constitue une contrefaçon de tout élément, travail ou création appartenant à un tiers, ou n'est le résultat d'une concurrence déloyale, d'une concurrence parasitaire (passing off) ou de toute autre atteinte aux droits de tiers. Les participants dégagent l'Organisateur de toute action de tiers pour quelque motif que ce soit, y compris en ce qui concerne l'utilisation de leur image ou de toute création ou de tout autre élément protégé.

Avec le soutien de :